



L'essentiel & plus encore

Soins de ville Info stat MSA trimestriel

Bagnolet, décembre 2014

Les remboursements de soins de ville du troisième trimestre 2014 progressent de + 0,9 % au régime agricole

Les remboursements de soins de ville du régime agricole s'accroissent de + 0,9 % entre le deuxième et le troisième trimestres 2014 en données CVS-CJO. Cette progression semble confirmer la reprise entamée depuis le point bas atteint au quatrième trimestre 2013. Elle résulte de la hausse conjuguée des remboursements des soins délivrés par les médecins spécialistes, des actes d'infirmiers libéraux et des biologistes, de la progression des prescriptions pharmaceutiques, des produits de la LPP et des versements d'indemnités journalières. Cette hausse est cependant atténuée par la diminution des remboursements des soins délivrés par les médecins généralistes.

La hausse des remboursements des soins délivrés par les médecins spécialistes compense la baisse enregistrée pour les médecins généralistes

Au troisième trimestre 2014, les remboursements d'honoraires privés (actes médicaux et dentaires, hors paiements forfaitaires trimestriels FMT-RMT-MPA) se maintiennent au niveau du deuxième trimestre 2014.

Cette stabilité englobe une légère baisse des remboursements des soins délivrés par les médecins généralistes (- 0,2 %), alors que les remboursements des soins délivrés par les médecins spécialistes libéraux progressent (+ 1,3 %).

L'ensemble des prescriptions progresse

Les prescriptions croissent de + 1,3 % au troisième trimestre 2014, progression plus accentuée pour le régime des salariés (+ 1,8 %) que pour celui des non-salariés (+ 1,1 %).

Cet accroissement des dépenses est lié au dynamisme de tous les postes de prescriptions, notamment celui de la pharmacie (+ 1,4 %), en raison de l'arrivée sur le marché des nouveaux traitements de l'hépatite C.

Les remboursements des actes des auxiliaires médicaux (+ 1,2 %), des produits de la LPP (+ 0,9 %) et des actes de biologie (+ 2,8 %) augmentent également.

Les paiements d'indemnités journalières au bénéfice des salariés agricoles poursuivent leur progression

Les versements d'indemnités journalières au bénéfice des salariés agricoles progressent de + 0,8 % au troisième trimestre 2014. Les versements pour des arrêts de travail liés à un accident de travail ou à une maladie professionnelle poursuivent leur croissance (+ 1,7 %) alors que ceux faisant suite à une maladie restent stables (+ 0,2 %).

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication – Service de Presse

Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	